

***Lettre ouverte aux autorités préfectorales de l'Ariège  
à propos des expulsions de « jeunes majeurs » étrangers***

*Nous venons d'apprendre la décision prise par la Préfecture de l'Ariège, d'expulser hors de France, plusieurs jeunes, essentiellement des Africains. Sur dix dossiers examinés, six donneraient lieu à une expulsion... En attendant d'autres dossiers, c'est de mauvaise augure !*

*Ces « jeunes majeurs » sont entrés sur le territoire alors qu'ils étaient mineurs (entre 16 et 18 ans), ont été pris en charge par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E.), ont été placés sous tutelle, ont été scolarisés, sont en contrat d'apprentissage, donnent satisfaction sur le plan scolaire et professionnel, ont un logement autonome ou un accueil familial, parlent et écrivent correctement la langue, ont passé ou sont inscrits à des examens professionnels dans le cadre de contrats « jeunes majeurs »... Que faut-il de plus ?*

*Peu importe les efforts qu'ils ont faits, peu importe les efforts des travailleurs sociaux les ayant accompagnés vers cette insertion réussie ou en passe de réussite... Il faut les JETER hors du territoire... Mais pourquoi sont-ils dangereux... mais pour qui ? Quels critères sont appliqués dans le cadre du pouvoir discrétionnaire préfectoral ? leur absence confinerait à l'arbitraire...*

*Nous savons que si les Préfectures prennent de telles décisions, autant inhumaines qu'inutiles, elles y sont activement incitées par les plus hautes instances du pouvoir « faire du chiffre dans le cadre des objectifs fixés ».*

*Nous pensons aujourd'hui que cette politique haineuse n'a plus de sens électoral, qu'elle tourne le dos aux intérêts économiques, que le patronat lui-même dit être à la recherche d'une main d'œuvre qualifiée... Nous ne pouvons nous résoudre à penser que seules la discrimination et la xénophobie guident nos actuels dirigeants... Et pourtant...*

*Nous aussi exprimons dans ce courrier plusieurs objectifs :*

- *Les valeurs qui fondent la République de Liberté, d'Egalité et de Fraternité doivent être respectées par ceux qui en ont la charge... Les engagements internationaux de la France en matière de « droits de l'enfant » et de « droits de l'Homme » doivent être tenus et appliqués.*
- *les personnes, étrangères ou non, notamment dans leurs efforts d'insertion sociale, dans leur droit à vivre dignement de leur travail, sont également respectables*
- *Les jeunes en particulier, adolescents et jeunes majeurs, au-delà de l'obligation de protection à laquelle la France s'est engagée, constituent une véritable richesse pour peu que nous sachions leur faire une place dans la construction d'un avenir commun et solidaire.*
- *A l'heure de la mondialisation, de l'internationalisation de toutes les relations humaines, le rejet et la peur de l'autre appartiennent aux siècles passés tachés du colonialisme. Nous voulons que cesse racisme et xénophobie, que cesse l'instrumentalisation de « l'étranger responsable des maux de la société »...*
- ***Plus simplement, plus immédiatement nous avons pour objectif que les jeunes menacés d'expulsion ici et ailleurs soient régularisés, que les OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) prises à leur encontre soient levées et qu'on les laisse poursuivre leur formation professionnelle tranquillement.***

*Nous demandons donc, avec insistance, aux autorités compétentes de prendre toutes dispositions administratives rapidement dans ce sens (l'OQTF étant exécutoire sous trente jours). A défaut, nous manifesterons notre solidarité à ces jeunes et leur assurerons notre soutien notamment en aidant à leur défense juridique, en dénonçant publiquement l'acharnement administratif dont ils sont victimes, en appelant à élargir le cercle des protestataires...*

*Espérant que nous serons entendus et que le bon sens triomphera un jour ou l'autre. Le 06/08/07*

